

INFORMATION TECHNIQUE



Nettoyant et désinfectant pour gainables

Description

Assainit et désinfecte les gaines de climatisation (bactéricide, fongicide et virucide). Parfum agréable frais et propre. Il est bactéricide selon la norme européenne NF EN1276 en 5 minutes de contact à 20°C, EN13697+A1 en 15 minutes; fongicide selon la norme NF EN1650 en 15 minutes de contact à 20°C et EN 13697+A1 en 15 minutes et virucide selon la norme EN 14476+A2 en 5 minutes de contact.

Désodorise, élimine les mauvaises odeurs à leur source, agit sur les bactéries, les levures et les moisissures. Muni d'un système de pulvérisation à haute pression qui permet de traiter en continu l'environnement des locaux en l'absence de toute présence humaine. Gaz propulseur ininflammable. UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Applications

- Gainés

Mode d'emploi

Mettre en marche la ventilation sur la vitesse maximale et en mode froid pendant 10 minutes. Fermer les portes et les fenêtres et ne pas laisser d'aliments à découvert dans la pièce. Enlever le capot, poser le boîtier sur une surface plane le plus près possible d'une bouche de reprise et percuter l'embout afin de le bloquer. Sortir de la pièce après avoir effectué la mise en route de l'aérosol qui libère automatiquement le produit actif. Laisser agir au moins 15 minutes puis bien aérer pendant 30 minutes avant de réintégrer les lieux.

Un aérosol traite 75 m³ en 10 minutes. Usage unique pour un gainable. Les consignes figurant dans les modes d'emploi ne sont que des recommandations. L'utilisation appropriée du produit peut varier en fonction des circonstances. Dans les limites prévues par la loi, Fritec décline toute responsabilité en cas de dommages occasionnés par l'utilisation du produit.

Composition

Chlorure de didécyltriméthylammonium (cas n° 7173-51-5) : 0.41 % m/m.
 N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine (cas n° 2372-82-9) : 0.19 % m/m.
 Ethanol (cas n° 64-17-5) 53.50 % m/m. Réservé à un usage professionnel. Date d'expiration : 2 ans. Evacuer tout organisme à sang froid et à sang chaud, les denrées alimentaires de la zone à traiter. TP 2.
 Type de préparation : Générateur d'aérosol prêt à l'emploi (AE).
 L'emballage doit être éliminé en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

COOL'GAINE



DANGER

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforez, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Usage exclusivement professionnel.

Désignation	Conditionnement	Etat	Prêt à l'emploi	Senteur	Contact alimentaire	Code article
COOLAGINE	150 ml	Liquide	Oui	Mentholé	Non	848871